

PROGRAMME DE FORMATION

« PERMIS DE FORMER - Initial » - 14h00 heures

PUBLIC	Tuteurs amenés à intégrer, former et accompagner un nouveau dans l'entreprise. Salariés d'entreprise.
PRE-REQUIS	Être tuteur expérimenté et volontaire, et former un ou plusieurs apprentis ou stagiaires en formation.
COMPETENCES VISEES	<p>À l'issue de la formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir et intégrer un apprenant ▪ Organiser et planifier le parcours d'acquisitions des compétences de l'apprenant ▪ Assurer la transmission de votre métier ▪ Suivre et évaluer la progression de l'apprenant, en relation avec les acteurs concernés
OBJECTIFS	<p>Cette formation permet au tuteur de se doter de connaissances, méthodes et outils pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les missions du tuteur dans la construction des compétences du nouveau salarié ▪ Planifier des activités favorisant le transfert de compétences ▪ Recenser les moyens et élaborer les outils méthodologiques de la transmission ▪ Favoriser l'intégration sociale et professionnelle du nouveau salarié ▪ Construire des situations d'apprentissage progressives en lien avec le CFA ▪ Assurer le lien avec les différents acteurs du parcours du salarié ▪ Evaluer la progression et formaliser les acquis du nouveau salarié
PROGRAMME	<p>Le dispositif de formation et ses acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer l'impact et les enjeux de ses actions tutorales dans la construction du parcours de professionnalisation de l'apprenti <p>L'accueil et l'intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler la fonction du tuteur dans sa dimension pédagogique, relationnelle et managériale. ▪ Définir un parcours d'intégration et d'accompagnement. <p>L'analyse et la formation au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser, décrire son travail et formaliser sa pratique à l'aide d'un document écrit ▪ Organiser la transmission du savoir-faire : les étapes, les objectifs et les différents acteurs ▪ Identifier les outils favorisant la transmission des savoir-faire pour guider l'apprenti ▪ Faciliter la compréhension du vocabulaire professionnel et permettre au salarié de développer son autonomie en listant les priorités dans le respect des normes (sécurité, procédures ...) <p>L'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer et reconnaître les progrès de l'apprenti tant sur le plan de l'intégration dans l'entreprise (savoir être) que sur le plan des acquis techniques (savoirs, savoir-faire)
METHODES PEDAGOGIQUES	L'animation s'appuie sur l'expérience professionnelle des tuteurs Alternance de mises en pratiques et apports théoriques Méthode inductive